



**2014-06-280 APPEL D'OFFRES 2014-28 : FOURNITURE DE BÉTON BITUMINEUX POUR L'ANNÉE 2014**

À la suite de l'appel d'offres 2014-28 relatif à la fourniture de béton bitumineux, pour l'année 2014, les soumissions suivantes sont déposées devant ce conseil :

Les Pavages Chenail inc.	100 597,38 \$
Ali Construction inc.	101 816,11 \$
La Compagnie Meloche inc.	106 696,80 \$

VU la recommandation du conseiller technique au Service de l'environnement et des travaux publics d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit la compagnie Les Pavages Chenail inc.;

Il est proposé par M. le conseiller François Labossière,  
appuyé par M. le conseiller Jean-Luc Pomerleau,  
et résolu

QUE la Ville de Salaberry-de-Valleyfield accorde à la compagnie Les Pavages Chenail inc. un contrat pour la fourniture de béton bitumineux, pour l'année 2014, pour la somme de 100 597,38 \$, taxes comprises, selon les conditions mentionnées dans sa soumission déposée dans le cadre de l'appel d'offres 2014-28.

ADOPTÉ

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

M. le maire Denis Lapointe invite les personnes présentes dans la salle à formuler leurs questions.

Aucune personne ne manifeste le désir de s'exprimer lors de cette période de questions.

**2014-06-281 LEVÉE DE LA SÉANCE**

À 18 h 13, l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par M<sup>me</sup> la conseillère Louise Sauvé,  
appuyé par M. le conseiller Jacques Smith,  
et résolu

QUE le conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield lève la séance extraordinaire du 9 juin 2014.

ADOPTÉ

---

Denis Lapointe, maire

---

Alain Gagnon, greffier